

PARTAGEONS *nos conseils municipaux*

Chère adhérent, chères habitantes, chers habitants,

Dans une démarche de transparence et de partage de la vie démocratique de notre commune, le Conseil d'Administration de l'association, vous proposent un résumé simple et factuel des décisions prises ainsi que les positions de nos élus de l'opposition lors du **Conseil Municipal du 5 juin 2026**.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

L'ordre du jour principal imposait l'élection des 15 grands électeurs de notre commune pour les prochaines élections sénatoriales du 27 septembre.

- Le résultat du scrutin : À la proportionnelle, la liste de la majorité obtient 12 titulaires et 4 suppléants. La liste de nos élus obtient quant à elle **3 titulaires et 1 suppléant** pour représenter la commune lors de ce scrutin départemental..

RÈGLEMENT INTÉRIEUR & VIE NUMÉRIQUE DE LA COMMUNE

Refonte du site internet :

La municipalité a informé le Conseil qu'une version bêta du nouveau site internet de la commune est en cours de test, pour un déploiement complet d'ici un mois maximum.

Espace d'information PNA :

Suite aux discussions sur le règlement intérieur, des avancées positives ont été obtenues pour l'expression démocratique. Il a été acté qu'un espace de présentation et d'information dédié a nos élus sera intégré sur le futur site internet. De plus, nos élus auront la possibilité de publier des informations sur la page Facebook et le panneau lumineux de la mairie pour annoncer leurs événements locaux (la politique restant strictement réservée aux tribunes officielles).

Locaux des élus :

Le cadre d'occupation du local réservé aux travaux délibératifs des élus a été adopté. Il a été précisé que cette salle sera strictement dédiée à la préparation des dossiers par nos élus et ne pourra pas servir à la réception des habitants.

Conseil municipal des jeunes et participation des habitants :

Nos élus ont demandé à ce que soit rappelé la nécessité de prévoir un avenant afin de prendre en compte ces instances qui n'ont pas encore été définies

FINANCES COMMUNALES & BUDGET DU PÔLE SCOLAIRE

Bilan financier 2025 (Compte Financier Unique) - Adopté :

Les investissements de l'année 2025 ont pu être réalisés sans recourir à l'emprunt, dégageant une épargne nette d'un million d'euros. On note toutefois une baisse des recettes de fonctionnement de 163 000 € (liée notamment à la correction de la taxe foncière de l'entreprise Boiron).

Point de vigilance sur le budget du Pôle Scolaire :

Le tableau budgétaire affichait 5 267 000 € pour 2026, maintenant **l'estimation globale à 7,2 millions d'€**. Cependant, une maquette visuelle projetée par la majorité **évoquait par erreur un montant de 9 millions d'€**. Une version corrigée sera renvoyée.

La position de nos élus : Les élus PNA ont voté contre cet ajustement budgétaire. Ils réaffirment avec clarté leur désaccord sur ce projet ancien et particulièrement coûteux. Sa priorité budgétaire n'a pas été réinterrogée par la majorité alors qu'il a détruit un espace végétalisé central en cœur de village, et son poids financier risque de contraindre la commune à reporter d'autres projets plus urgents pour le quotidien des Messimois.

Logements sociaux (Garantie d'emprunt) - Adopté :

Le Conseil a validé une garantie d'emprunt (partagée à 50% avec la CCVL) pour le bailleur Logidia (concernant la Route Chatelaise), permettant à la commune, d'attribuer elle-même, 2 appartements sur les 5 construits.

ENFANCE, JEUNESSE & VIE QUOTIDIENNE

Tarifs du périscolaire - Adopté :

Une légère revalorisation de 1 % des tarifs a été adoptée. L'impact financier reste ainsi très limité pour les familles de la commune.

Patrimoine culturel (Fouilles du Chateau) - Adopté :

Près de 10 ans après les fouilles archéologiques, l'État restitue une partie des objets mobiliers découverts au propriétaire du terrain (la société Boiron). Ce dernier a choisi d'en faire don à la commune. Avec l'aide de l'association l'ARAIRE, ces pièces historiques seront prochainement mises en valeur et exposées à la médiathèque (pôle culturel)

LES QUESTIONS DE VOS ÉLUS

Les élus ont profité des questions diverses pour interroger la municipalité sur trois sujets :

1. **Urbanisation croissante & Réchauffement climatique** : Interrogée sur l'équilibre entre les espaces bâtis et les espaces verts au centre-bourg, la municipalité n'a pas souhaité se prononcer, estimant que cela relève de l'appréciation de chacun. Elle s'engage cependant à ce que chaque action soit accompagnée de mesures de transition. Des opérations de désimperméabilisation des sols et des plantations d'arbres (en lien avec la CCVL) sont prévues au Buya et au Vourlat.
2. **Renouvellement des arbres (Avenue des Alpes et Route des Monts du Lyonnais)** : La municipalité confirme sa volonté de remplacer les arbres vieillissants ou manquants pour lutter contre les îlots de chaleur. Elle rappelle néanmoins que ce dossier est sensible, certains riverains s'étant opposés par le passé à de nouvelles plantations en raison de racines dégradant leurs murs.
3. **Points d'eau publics** : Concernant la fontaine historique (pompe de type Bayard) située près de la Maison des Activités / Associations, sa réparation est complexe et nécessite des investigations plus poussées. La municipalité rappelle qu'en attendant, il est possible de demander de l'eau au bar local ou d'accéder à l'eau potable au cimetière. Par ailleurs, un nouveau point d'eau accessible a été installé à proximité du pôle scolaire.

Vos élus de l'opposition restent à votre entière disposition pour échanger sur l'ensemble de ces points.